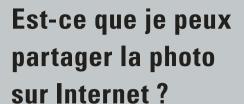


Que montres-tu?

10 étapes pour publier des photos de manière plus sûre en ligne

www.jeunesetmedias.ch





Toutes les personnes photographiées étaientelles d'accord d'être prises en photo? Ai-je leur autorisation pour partager la photo?

Ai-je supprimé les données personnelles que je ne souhaite pas divulguer (p. ex. le lieu de résidence. la date de naissance)?

Sur la photo, dans une situation



OK!

Je peux partager la photo.

la photo moi-même ou ai-je la permission de l'utiliser?

Ai-ie pris

Serait-il acceptable que la photo devienne accessible à tous (p. ex. si elle est envoyée sans demander l'autorisation)?

STOP!

Ne pas partager la photo.

Ai-je conscience

des informations

qui sont partagées par

le biais du marquage

et des hashtags?

Est-ce que je supporterais que mes parents voient la photo?

Plus d'informations et de recommandations pour naviguer en toute sécurité sur Internet sur www.ieunesetmedias.ch

©2021 Jeunes et médias. Office fédéral des assurances sociales/ Haute école spécialisée des Grisons



Ai-ie conscience que lorsque je poste la photo sur une plateforme, je lui cède une partie des droits sur l'image?

Ai-je vérifié mes paramètres de sécurité. Est-ce que je sais qui pourra voir la photo?

Ai-je réfléchi aux éventuelles conséquences négatives liées au partage de la photo?

11.23500 860543732

Photos: Pia Neuenschwander, photopia.ch

Office fédéral des assurances sociales OFAS

